Cour
FRC
2734

DE LA RÉUNION DES ORDRES.

Combien il eſt inſtant que les Ordres ſe réuniſſent afin de pourvoir aux beſoins preſſants de l'Etat.

La Nobleſſe renoncant à d'anciennes prérogatives à offert généreuſement d'y contribuer en payant l'impôt en raiſon de ſes poſſeſſions.

Le Clergé ne peut trop ſe hâter d'imiter les Nobles ; l'exemple à donner doit l'emporter ſur l'uſage.

La poſition facheuſe des finances a contribué à réunir les repréſentans de la Nation.

Le vide immenſe ne ſe comblera que par des ſacrifices ; le Tiers-Etat en payera volontiers ſa part.

Mais puiſqu'un nouvel ordre de choſes eſt reconnu néceſſaire, comment y parvenir ?

L'intérêt général exige une réforme dans toutes les parties de l'adminiſtration.

Il s'agit du bonheur de la Nation.

La Nation en corps doit ſtipuler ſes droits.

Elle doit pour un acte auſſi important réunir toutes ſes forces.

Le tiers ſuivra toujours la Nobleſſe au champ de Mars, lorſqu'il s'agira de défendre la patrie & de ſervir ſon Roi.

Le Tiers écoutera toujours le Clergé, lorsqu'il portera la parole avec la pureté Evangélique.

Le Tiers par des ſpéculations intereſſantes, par l'étude des Loix, par celles des ſciences & des arts, & par des travaux variés à l'infini, contribuera aux beſoins communs & ſe plaira à remplir ſes devoirs.

Pour amener & maintenir la Nation dans une poſition auſſi avantageuſe, le moment eſt bien favorable :

Un Roi ſage, un Miniſtre vertueux, la Nation Aſſemblée.

S'il eut été ainſi par le paſſé, ſi l'on pouvoit ſe flatter d'un auſſi grand avantage pour l'avenir, l'empire de l'exemple, l'effet ſalutaire de l'ordre, la douce influence des bonnes mœurs euſſent néceſſairement entretenu & perpétueroient l'age d'or.

Mais comme l'ouvrage des hommes eſt ſujet aux viciſſitudes humaines, ſans regretter cette chimere du premier age, eſſayons de jouir du préſent & d'aſſurer l'avenir autant qu'il eſt en nous.

Le raiſonnement qui ſuit ſemble conforme à la dignité des divers repreſentans de la Nation.

Le Vœu général eſt de les voir réunis ; ils le doivent, ils le deſirent.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Se pourroit-il que l'elite de la Nation développant toutes ses ressources, rassemblant toutes ses forces, ne réussît par à former un faisceau de lumiere capable non seulement d'étonner les autres Nations attentives, mais de statuer définitivement sur une suite de prospérités qui est offerte, dont il est question de faire jouir la patrie pendant des siecles.

Quelques intérêts particuliers paroissent encore se heurter; bientôt tout ce qui est personnel se dissipera, on ne s'occupera plus que du bien général.

C'est ainsi qu'en s'élevant au dessus des préjugés, renoncant à quelques prétentions qui troublent l'harmonie, on peut dis-je jetter les yeux sur la revolution des empires, envisager les Rois, alors chaque individu ne craint plus d'élever la voix pour le bonheur universel.

En France aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un projet de restauration présenté d'une main tremblante, ou d'une voix mal assurée. Ce n'est plus un ministere inquiet qui rejette l'avis salutaire qui pouvoit prévenir les maux qui sont résultés d'une suite de mauvaises combinaisons & d'intrigues.

Ce sont des représentans choisis par la Nation auxquels le Roi demande secours & & conseils.

Les maux ne se sont accrus que par l'instabilité du ministere, son insouciance dans les occasions importantes, son défaut de connoissances des vrais moyens.

Souvent preſſé par le beſoin, ſa marche fut toujours incertaine.

Il en eſt réſulté un abime qu'il faut ſe hâter de combler.

Que de reſſources ! qu'elle Nation vous repréſentez ! qu'elle ſcene touchante ſe prépare, quel ſpectacle impoſant !

Un Roi, s'entoure de ſes ſujets ; il renonce a l'autorité qu'il a dans ſes mains.

Il ne veut plus écouter que vos conſeils.

Le miniſtere ne veut plus agir que d'après vos avis.

Il s'agit de pourvoir à des beſoins preſſants.

L'Etat en danger.

Qui oſeroit ſe refuſer à des ſacrifices.

On entend la Nobleſſe repéter ce cri de ſes ancêtres, *vies & biens*, Sire nous vous les offrons.

Les Miniſtres de la Religion apportent au ſouverain d'un peuple Chrétien, le dépôt ſacré que les fidelles mirent entre leurs mains.

Le Tiers brûle d'impatience de voir accepter l'offre & l'hommage reſpectueux qu'il fait à ſon Roi chéri.

Empreſſez-vous dignes repreſentans d'une Nation qui fait gloire de ſervir & d'aimer ſes maitres.

Nobles Chevaliers, des ſacrifices pécuniaires pouvoient-il être de quelque importance quand il s'agit du ſalut de l'Etat ?

Quel beau privilege vous conſerverez tou-

jours de voler à la victoire à la tête des armées composées de la Nation Françoise.

Prêtres d'une Religion sainte, quel prix attachériez-vous à des immunités d'après le désintéressement du Roi des Rois, quand il daigna descendre parmi nous.

Interprétes de la Nation la plus fidele, la plus franche, la plus soumise à ses devoirs; laissez la liberté la plus absolue aux premiers Ordres; laissez les prendre entr'eux telles ou telles résolutions convenables au moment.

Des sacrifices de ce genre sont importans, ils sont précieux.

Une offre faite d'un propre mouvement acquiére un nouveau prix.

Mais la détermination doit être aussi prompte qu'entiere; les circonstances l'exigent.

Si parmi la Chambre des Communes il, s'est élevé quelques prétentions, cest l'effet du génie national. A chaque séance, l'ordre s'établit la méthode prend la place de l'enthousiasme.

Les deux premiers Ordres d'ailleurs si éclairés appercevront bientôt les grandes ressources quils peuvent tirer des lumieres des représentans du Tiers.

Les secours prompts à fournir au Roi n'éxigent qu'un seul mouvement le cœur: la dicté.

Mais la réforme dans l'administration, ce meilleur ordre de choses à établir

La réunion seule des Ordres peut l'opérer.

Diviſé ſur quelques points ; chaque Ordre parle encore aujourd'hui un langage différent.

Un ſeul ſe fait entendre dans tout l'univers; c'eſt celui de la concorde.

Les Miniſtres du Roi eurent auſſi leur idiôme ; les courtiſans s'en ſont formé un à vos dépens ; les fermiers du fiſc en ont un in intelligible : le gentilhomme fut quelquefois peu d'accord avec le philosophe. Le théologien eſt ſouvent obſcur pour l'honnête bourgeois ; le haut Clergé prèche differemment que le Curé de campagne ; le juge d'après le droit romain prononce ſur la propriété des Français, le Tiers reclame ; le peuple s'agite ; le pauvre gémit ; le ſoldat périt ſur la paille des hopitaux ; l'indigent ſur le lit de miſere, l'un & l'autre dans les angoiſſes de la douleur.

Moins on eſt d'accord, plus l'humanité eſt ſouffrante, plus il eſt urgent d'y pourvoir.

Devenus les conſeils de votre Souverain, ſoyez en déſormais l'appui & toujours les défenſeurs.

Si vous reſtez diviſés, chaque Ordre conſervera ſon idiôme ; perſonne ne s'entendra.

L'uſage des députations ſi avantageux pour concilier les eſprits caracterise bien l'eſtime reciproque & le deſir de ſe raprocher.

Réunis enfin pour conſolider une opération de telle importance, plus de diſcuſſions, plus d'appréhenſions, plus d'intermédiaires,

plus d'interprétes, plus d'erreurs, plus d'équivoques ;

Le bien s'opèrera dans le calme que votre réunion aura produit.

Des cahiers faits par chaque Ordre pour chaque Province ne forment pas un traité complet d'adminiſtration.

Il faut une refonte générale ; vous retardez le moment où l'on pourra retirer l'or pur du creuſet.

En perſiſtant à déliberer par Ordre, ne craignez vous pas que quelques uns de vos membres ne vous enlevent la gloire d'un ſacrifice fait ſi généreuſement.

La Cour eut toujours des graces à répandre: le moment eſt arrivé où elle ne doit plus avoir que des récompenſes à donner.

Hatez vous de fixer cette époque & de l'écrire dans vos faſtes.

Que les Ordres à jamais unis, après avoir ſtatué ſur ce qu'il y a de plus urgent, laiſſe des commiſſaires perpetuellement occupés à travailler à ces nouveaux Codes demontrés ſi néceſſaires, à ce nouvel ordre de choſes enfin.

Que le ſurplus de MM. les Députés retournent enſuite jouir de la reconnoiſſance de leurs ſacrifices & de leurs travaux, ranimer les cités & les campagnes, & veiller dans les provinces à tous les beſoins locaux.